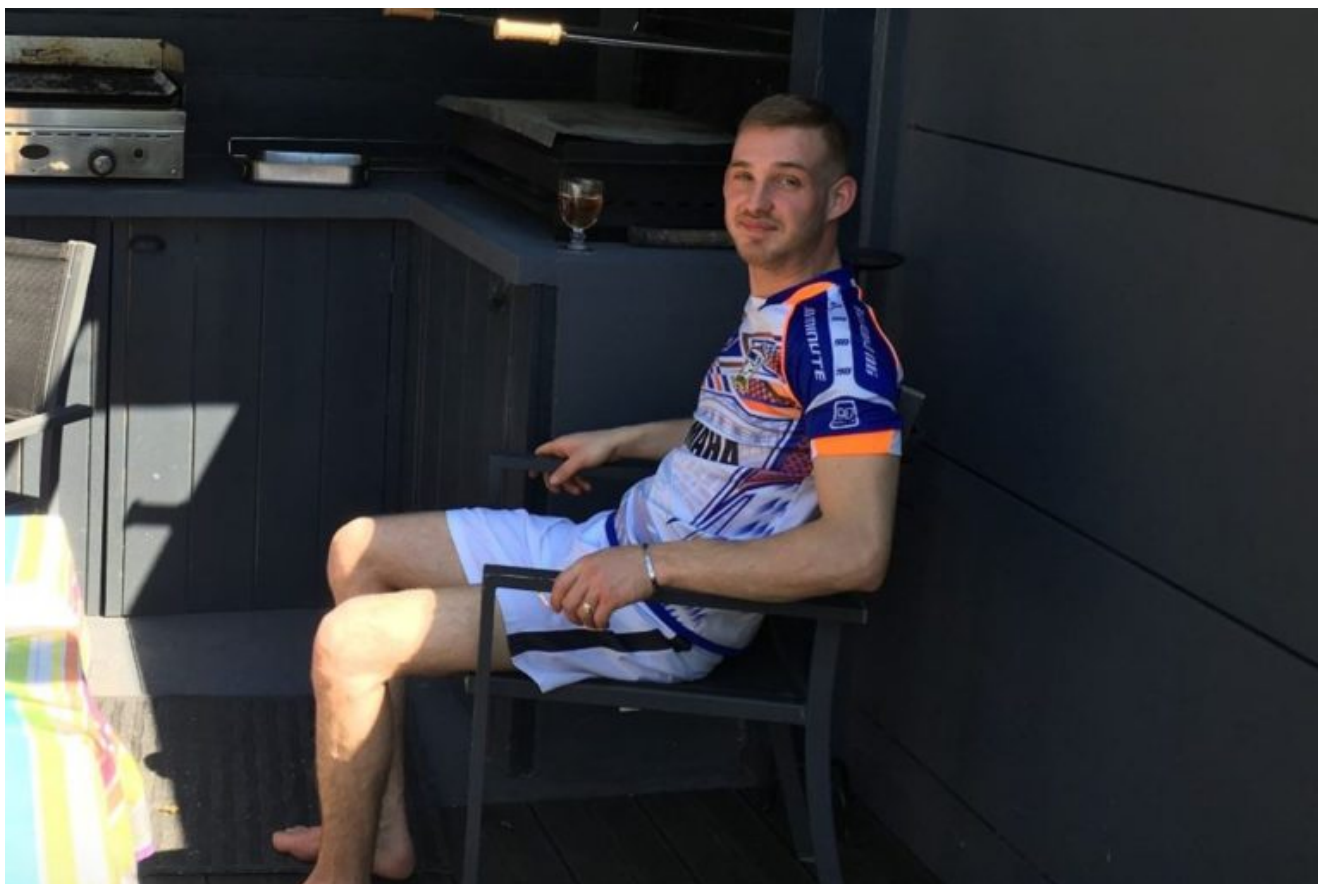


Romain, 26 ans, tué par un policier à Paris : avez vous vu une émeute ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 juin 2023





Romain tué par un policier en 2018 suite à un refus d'obtempérer...

Romain, 26 ans, tué par un policier à Paris : «Ce n'était pas un voyou»

Me Olivier Lambert, l'avocat des parents de Romain, tué dans une rue de Paris, connaissait bien le jeune homme originaire de Draveil pour l'avoir déjà assisté.

Par Nicolas Goinard – Le 26 août 2018

C'est une famille dans la souffrance qui veut comprendre. Les parents de Romain, le jeune homme de 26 ans tué d'une balle par un policier mardi soir dans une rue du IXe arrondissement de Paris après avoir commis un refus d'obtempérer, veulent connaître la vérité sur le déroulé des faits. «Ils sont choqués», décrit Me Olivier Lambert, **leur avocat qui a aussi été celui de Romain.**

LIRE AUSSI > [Essonne : la famille de Romain, tué par un policier à Paris, est «en colère»](#)

Ils sont notamment offensés par la qualification choisie par le juge d'instruction qui [a mis en examen le fonctionnaire](#), Kevin, 23 ans, pour «violence volontaire ayant entraîné la mort sans intention de la donner». Pour eux, il s'agit d'un meurtre. «On demandera une requalification, annonce déjà l'avocat. Romain ne revenait pas d'un braquage, n'avait pas commis d'acte terroriste. Il n'était pas à bord d'une voiture volée... » **Le jeune policier avait en effet entrepris de le contrôler pour un feu défectueux et Romain avait refusé de s'arrêter.**

«C'était un petit gars qui travaillait et se levait tôt pour aller à Rungis»

Ce n'était pas la première fois qu'il essayait ainsi de se soustraire aux vérifications de la police. « Il y a 3 mois, les policiers sont venus à la maison le matin, on a été tous très choqués », raconte Fiona, 19 ans, l'une des deux sœurs de Romain.

« C'était à la suite d'un refus d'obtempérer. La police était donc venue le chercher à son domicile, poursuit Me Lambert. C'est ce qui aurait dû arriver là. **Nous sommes scandalisés par la réaction disproportionnée de ce policier.** »

Et l'avocat d'argumenter : « Il est monté derrière un non policier sur un scooter. En 27 ans de barreau, je n'ai jamais vu ça. Romain n'était pas un délinquant des cités, ce n'était pas un voyou. **Il n'avait sur son casier que des mentions liées à des délits routiers.** C'était un petit gars qui travaillait et se levait tôt pour aller à Rungis [NDLR : Val-de-Marne]. Il était depuis longtemps avec sa petite amie. »

Une page Facebook «Justice pour Romain»

Sur le mur Facebook de Romain, sa maman a écrit : « **Mon fils, mon amour, tu en as fait qu'à ta tête comme toujours. Tu n'as**

pas tenu compte de nos conseils mais cette fois tu ne t'en es pas sorti. Quoi de pire pour des parents que de perdre un de leur fils... »*

* : Mais d'expérience personnelle, se pose le rôle de l'EN qui par son laxisme fait croire que les règles sont faites pour être contournées (Lettre au recteur !)

La suite :

Non-lieu en appel pour le policier qui a tué un automobiliste à Paris en 2018

Voir article en lien...

Une (des) émeute(s) ? Que nenni !

Ah, ce n'était qu'un petit blanc, sur une voie de traverse même si ce n'était pas un voyou agressant tout le monde et n'importe qui !

Les autres, ceux des quartiers, ils peuvent se permettre la violence, ils ont des excuses, eux !

Suite au meurtre de Lola, cette jeune fille de 12 ans ignominieusement tuée il y a peu, l'innocence même : des émeutes ???

Et la vedette du jour :

Marine Tondelier (EELV) : « J'ai jamais vu un « non-racisé » se faire tuer pour un refus d'obtempérer »

https://twitter.com/F_Desouche/status/1673978854501752833

Hé bien, si on cherche, oui... mais si rare et traité uniquement de façon judiciaire que l'on oublie !